

# Compte-rendu du Conseil d'école de l'Elémentaire de La Grande Ile - 16 octobre 2017

---

## Participants

Mme Christine MARTIN	Directrice - Enseignante en CE1
Mme Carole BALANDREAU	Enseignante en CP
Mme Sandra PERALDI	Enseignante en CP-CE1
Mme Céline SAINT-MARTIN	Enseignante en CE2
Mme Valérie HASSAN	Enseignante en CM1
M Frédéric CLECH	Enseignant en CM2
Mme Croci	Enseignante en CE1 (décharge Mme Martin)
Mme Stéphanie OLLIVIER	Mairie - Coordinatrice TAP
Mme Moïna GREENEP scolaire	Mairie - Conseillère municipale, rapporteur au
Mme Léa WULLAERT	Mairie - Responsable CLAE
Mme Maud VINCENTS CE2	Parent d'élève - Maman de Ambre CM2 et Alysée
Mme Eurydice CHABANT	Parent d'élève - Maman de Maëlie CE1
M Cyril DAVIN	Parent d'élève - Papa de Charlotte CM2
Mme Christelle DREFFIER	Parent d'élève - Maman de Maxime CM1
Mme Malika MAUGET CP-CE1	Parent d'élève - Maman de Thibault et Valentin
Mme Laurence SCHNEIDER CE2	Parent d'élève - Maman de Louis CM2 et Margot
Mme Florence BERSON-MEUNIER	Parent d'élève - Maman de Elona CP
Mme Emmanuelle DARBON	Parent d'élève - Maman de Paul CE2
Mme Raphaëlle MAS	Parent d'élève - Maman de Cassie CP-CE1
Mme Fatima Zohra OUMANSOUR	Parent d'élève - Maman de Nisrine CE1
Mme Myriam TUILLIER CM2	Parent d'élève - Maman de Bastien CP et Celia

## 1. Points Mairie

### a. Etude pour les CP

Les enseignants avaient demandé l'an dernier la mise en place de l'étude pour les CP issus de familles non francophones.

La Mairie avait retenu que l'école ne souhaitait pas mettre en place cette étude, et mentionne que de toute façon il n'y a pas suffisamment d'enfants sur une seule école et qu'il faudrait mettre en place une organisation particulière pour regrouper tous les CP concernés pour une séance de 30 minutes.

Mais les parents d'élèves appuient cette demande, et souhaitent que l'étude soit généralisée à tous les CP, car les enfants sont souvent trop fatigués le soir pour faire correctement les leçons.

Les représentants de la Mairie transmettent cette demande.

## **b. CLAE**

Le personnel du CLAE est en sous-effectif depuis le début de l'année, sans directeur, avec un poste non pourvu, et des arrêts maladie fréquents, de durée plus ou moins longue. La Mairie indique avoir beaucoup de difficultés à recruter des animateurs, permanents ou vacataires, et toutes les écoles de la ville sont dans cette situation. Il n'y a pas de personnel « volant », c'est le personnel de Mairie qui peut être appelé en cas de besoin. La nouvelle directrice, Mme Léa WULLAERT, a été présentée lors de la réunion, elle arrivera au retour des vacances le 6 novembre.

Les taux d'encadrement sont les suivants (taux mis en place par la Mairie) :

### **Matin**

- 2 personnes.

### **Midi**

- 1 pour 16 en maternelle : en moyenne 50-60 enfants ; effectif suffisant car renfort de 3 ATSEM.
- 1 pour 25 en élémentaire : en moyenne 125 enfants ; 2 animateurs présents à chaque service et 2 animateurs pour surveiller la cour, donc 4 personnes en tout alors qu'ils devraient être 5 ; le personnel de Mairie vient régulièrement en renfort.

### **TAP**

- 1 pour 14 en maternelle : sont prévus 5 animateurs + 2 ATSEM pour une moyenne de 65 enfants.
- 1 pour 18 en élémentaire : sont prévus 8 intervenants.

### **Accueil soir/mercredi**

- 1 pour 10 en maternelle.
- 1 pour 14 en élémentaire.

## **c. Sécurité**

Des filtres occultants ont été installés cet été par la Mairie dans le cadre du plan anti intrusion pour la sécurité des écoles. Mme Martin n'avait pas été prévenue au préalable que ces filtres seraient aussi couvrants or ces filtres posent des problèmes de visibilité car depuis l'intérieur on ne voit pas qui arrive.

La Mairie indique qu'un travail de concertation a été réalisé autour de la sécurité ; on attend maintenant une solution palliative. Pas de délai annoncé alors qu'il est urgent de trouver une solution pour remédier à ce problème de visibilité.

L'école demande si un visiophone pourrait être installé au niveau de la porte d'entrée avec la classe de CE1.

Par ailleurs, les serrures s'ouvrent maintenant uniquement avec une clé en maternelle , et côté CLAE un animateur est systématiquement à l'entrée.

En cas d'urgence, il est prévu de pouvoir ouvrir sans clé de l'intérieur grâce à une poignée la seconde porte battante.

En élémentaire, les anciens verrous sont toujours présents.

## **d. Echanges CLAE/Ecole**

L'absence de directeur côté CLAE a rendu complexes les échanges entre l'école et le CLAE. Les informations se transmettent comme elles peuvent, de façon non structurée, et un certain nombre de règles différent (ballon en cuir, accès à la butte...).

Il est indispensable pour l'école d'avoir un relais côté CLAE, l'arrivée de la nouvelle directrice devrait permettre d'y remédier.

L'école demande à ce que la Mairie mette en place un échange systématique en début d'année pour donner un cadre de vie commun.

Mme Martin rappelle également que lorsque les animateurs ont des réunions en Mairie, ils doivent être libérés suffisamment tôt pour être à l'heure à l'école.

#### **e. Programmes TAP/Intervenants extérieurs**

Les intervenants extérieurs tournent sur les écoles de la ville. La Mairie précise qu'il est très complexe de recruter. En dehors des équipes CLAE, plusieurs personnes interviennent sur différents thèmes : découverte de la culture russe, danse africaine, escrime, chorale avec Alfred de Vigny, écriture de nouvelles, deux éducateurs sportifs. Le programme des TAP est visible sur le site internet de la ville.

#### **f. Discipline**

Les parents d'élèves s'interrogent sur la possibilité de mettre en place un échange hors conseil d'école afin de pouvoir suivre plus régulièrement des problématiques particulières.

Au niveau de l'école, chaque enseignant a recensé le nombre d'élèves susceptibles de « dérapier » :

- 7 enfants en CM2
- 8 enfants en CM1
- 6 enfants en CE2
- 3 enfants en CE1
- 6 enfants en CP

80% des enfants écoutent, sont fiables, bien élevés, respectent les règles ; les 20% restants ont du mal à accepter les règles de la vie en collectivité et peuvent donner une mauvaise image de l'école.

Mme Martin souligne que malgré cette situation, l'école reçoit des compliments lors de manifestations avec des intervenants extérieurs.

L'équipe enseignante constate globalement au fil des années une dérive dans le comportement des enfants qui se montrent de plus en plus agités. Les enseignants sont maintenant obligés de rappeler les règles de politesse, ce qui n'était pas le cas il y a 5-6 ans.

Mme Martin mentionne une Lettre d'un pédagogue qui explique cette évolution par le fait que l'on est passé dans l'ère de l'enfant désiré. C'est l'enfant qui prend le pouvoir dans certaines familles, seule sa parole compte dans certains foyers et l'école est en train de s'adapter, en tâtonnant à ce changement sociétal.

Certaines familles vont jusqu'à refuser les punitions demandées par l'école ; d'autres seraient prêtes à évoluer mais auraient besoin d'un accompagnement. Une « Ecole des parents » comme ce qui existe à Guyancourt pourrait peut-être faire changer certaines mentalités qui sont dommageables pour tout le monde et en priorité pour les enfants.

Par ailleurs, autant l'équipe enseignante a de l'expérience, autant les intervenants du CLAE sont souvent très jeunes, et pas forcément suffisamment formés pour gérer au mieux des comportements difficiles.

Au CLAE, certains modes d'intervention ne sont pas toujours adaptés, beaucoup de cris/punitions par exemple dont se plaignent un certain nombre d'enfants. Des maladresses également sont relevées, avec des histoires de fantômes qui circulent depuis quelques semaines et angoissent certains enfants.

La Mairie demande que les incidents lui soient rapportés très rapidement.

#### **g. Cantine**

Les parents d'élèves demandent s'il est possible d'ouvrir une boîte mail spécifique cantine pour remonter les remarques. La Mairie va regarder, mais en attendant, il faut utiliser l'adresse mail générique [votre.courriel@voisins78.fr](mailto:votre.courriel@voisins78.fr).

Avec l'ancien prestataire, une commission « menus » avait lieu une fois par trimestre, mais ce n'est pas suffisamment réactif, et il n'y en a pas encore eu cette année.

Beaucoup d'enfants se plaignent des quantités ; la Mairie indique qu'il y a un grammage obligatoire, le prestataire est donc tenu de le respecter.

L'école signale qu'elle ne reçoit plus les menus et demande à les avoir à nouveau systématiquement pour pouvoir les afficher. Il serait d'ailleurs souhaitable qu'ils soient écrits plus gros pour faciliter la lecture pour les petites classes.

#### **h. Vidéosurveillance**

L'installation est prévue en 2018.

#### **i. Travaux effectués**

La bibliothèque a été repeinte cet été, la réfection des sols est prévue aux vacances de Noël. L'école attend la fin des travaux pour la réinstaller.

Le changement des huisseries de l'école se fera en plusieurs tranches à compter de 2018.

#### **j. Exercices de sécurité**

Le personnel de Mairie doit être formé également, la mise en place est prévue pour cette année. Les exercices de sécurité seront alors faits en commun école/CLAE.

## **2. Points école**

#### **a. Elections**

231 inscrits, 170 votants, 16 nuls.

**73% de participation**, 66% de votes en faveur de la liste.

#### **b. Rythmes scolaires**

Suites aux nouvelles directives, le sujet des rythmes scolaires a été abordé en conseil des maîtres : les avis sont partagés mais globalement l'équipe enseignante est plutôt favorable à un retour à la semaine de 4 jours. Le rythme actuel avec des journées courtes et des journées longues n'est pas très adapté, et s'avère finalement plutôt pire que quatre journées identiques. Les enfants sont tout aussi fatigués.

Côté Mairie, la décision est de toute façon prise, la rentrée 2018-2019 verra le retour de la semaine de 4 jours. L'organisation des TAP coûte beaucoup trop cher à la Mairie, qui ne bénéficie plus maintenant de subventions de l'Etat.

Le Conseil d'école vote à main levée sur le retour à la semaine de 4 jours. Le résultat du vote est le suivant :

10 pour  
3 contre  
2 abstentions

#### **c. Effectifs**

**147 enfants à date (148 à la rentrée) :**

30 CM2  
28 CM1  
30 CE2  
22 CE1  
16 CP-CE1  
21 CP

#### **d. Livret scolaire unique**

Le Livret Scolaire Unique ou LSU doit être à terme complètement dématérialisé.

La mise en place a été faite courant 2017, toujours en version papier, car il fallait l'éditer pour avoir la signature.

Pas de nouvelles de la version définitive dématérialisée.

Dorénavant, deux livrets seront faits dans l'année : janvier et juin, si possible sous forme électronique. Chaque famille aura un code personnel pour y accéder. Les familles qui n'auraient pas d'accès à internet devront se manifester auprès de l'école pour avoir une version papier.

### **e. Evaluation des CP**

Les évaluations nationales officielles sont arrivées un peu tard, au bout de 3-4 semaines. Les enseignantes avaient déjà commencé de toute façon leurs propres évaluations. Certains items des évaluations nationales ne sont pas forcément bien adaptés, les enseignants ont profité des réunions de rentrée pour rassurer les parents. Il y a toujours des tâtonnements lors de la mise en place de nouveaux outils, qui seront probablement améliorés les années suivantes. Ces évaluations servent à obtenir un diagnostic national.

### **f. Projets de classe**

Très beau concert le 14 septembre lors des journées du patrimoine : trois musiciens concertistes sont venus jouer le Carnaval des animaux. L'école remercie beaucoup la Mairie et est très demandeuse de ce genre de manifestation.

Cette année, toute l'école s'est inscrite à « Ecole et cinéma » : il y aura un travail global autour du cinéma, avec des films différents selon le cycle (un par trimestre).

- Cycle 2 (CP-CE1-CE2) : *Nanouk* (1921, premier film documentaire !), *Bovines*, et *Jiburo*.
- Cycle 3 (CM1-CM2) : « La différence » avec *La Belle et la Bête*, *Edouard aux mains d'argent*, et *Le Tableau*.

Les projets par classe à ce stade de l'année sont les suivants :

#### **CP**

- Classe retenue pour travailler avec la Médiathèque avec une illustratrice pour 2018.

#### **CP-CE1**

- Conte le 30 novembre dans la salle de la Tour à la Médiathèque.

#### **CE1**

- Visite biennale de peinture avec un des artistes exposants.
- Projet de conte avec la Médiathèque autour des graines sur le thème de « Plantons des bulbes ». Plantation d'un petit pot, et lecture de contes autour de graines où les enfants ont joué des rôles.

#### **CE2**

- Conte en classe avec la Médiathèque.
- Exposition sur la lumière en janvier à la Médiathèque.
- Jeudi 19/10 intervention d'une intervenante spécialisée sur le handicap qui communique très bien avec les enfants. Elle vient bénévolement à l'école, et a notamment écrit un livre « Je suis sortie de mon corps ».

#### **CM1**

- Journée du patrimoine à Versailles en septembre. Atelier gratuit sur le thème « Si j'étais élu Président de la République » avec visite de la salle du congrès fermée au public, conférence.
- Biennale de peinture.
- Classe PEAC : Arts et sciences thème « Œil trompeur » avec la Commanderie des Templiers, intervention d'une plasticienne et d'un ingénieur en robotisation ; restitution finale à la Commanderie, avec une installation des élèves.
- Projet de visite du centre de tri d'Elancourt avec les CM2.

#### **CM2**

- Biennale de peinture.

- Centre de tri.
- Défi math avec le collègue.
- Beaucoup de renouvellement au collège, donc liens à construire dans l'année.
- Classe volontaire pour des tablettes, en attente des dates de formation. Livraison deuxième trimestre 2018, à priori fin janvier.

La Mairie a proposé à l'école de participer à la Cérémonie du 11 novembre ; 35 enfants seraient volontaires/disponibles.

L'école prévoit également de se rendre à l'exposition sur le Jouet qui aura lieu à l'Espace Decauville en fin d'année.

#### **g. Bilan coop**

- Solde au 01.09.2016 : 45,23€.
- Solde au 31.08.2017 : 2 281.75€, donc année bénéficiaire, avec notamment des gains sur la vente des photos.

L'an dernier, beaucoup de sorties ont été faites avec les bus de ville, ce qui revient 4 fois moins cher qu'un car classique .

Chaque parent qui le souhaite peut avoir accès aux comptes de la coopérative sur rendez-vous auprès de Madame Martin ou de Madame Balandreau.

#### **h. Modification du règlement intérieur**

- Fin des cours : à l'issue des classes, l'enfant est libéré.
- APC Activités pédagogiques complémentaires : temps périscolaire mais sous responsabilité des enseignants.
- Fréquentation : en cas d'absence, communication par mail ou en laissant un message téléphonique.
- Secours médicaux : les renseignements confidentiels ne sont en aucun cas communiqués exception faite des secours.
- En cas de transport à l'hôpital, si les parents n'ont pu se libérer, l'enfant partira seul avec les secours car l'enseignant ne peut laisser sa classe.
- Les activités organisées par l'école hors temps scolaire sont couvertes par l'assurance OCCE.
- Laïcité et « vivre ensemble » : même volet de la part des familles et de la part des enseignants
- Sanctions : l'exclusion est interdite. L'école peut proposer un changement d'établissement, la décision est soumise à l'inspecteur de l'Education Nationale. La famille peut faire appel.

Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité.

#### **i. Piscine**

Toutes les classes y vont, sur des cycles plus courts de 10 semaines. La piscine n'est possible que le mardi (journée attribuée aux écoles par la Ville), donc les classes s'organisent entre elles pour que le gymnase n'ait pas non plus lieu le même jour.

#### **j. TNI**

Une demande de deuxième TNI a été faite il y a deux ans auprès de la Mairie. L'attribution se fait dans l'ordre des dates de demande. Mme Martin se renseigne auprès de Mme Marin (nouvelle responsable du Service Scolaire) à la Mairie pour connaître l'état d'avancement de la demande.

Mme Martin rappelle que le TNI de sa classe est disponible pour les autres classes pendant les créneaux de sport.

#### **k. Salle informatique**

Les enseignants s'organisent entre eux pour les créneaux. 15 écrans disponibles, 6 casques.

Le parc informatique est vieillissant, le démarrage des ordinateurs est très lent. Malgré la fibre, les classes sont très vite confrontées à des problèmes de lenteur. Il faudrait pouvoir travailler en petits groupes, en utilisant par exemple la salle informatique lors des APC, ce qui est fait.

L'école constate un réel décalage entre les programmes (apprentissage de Scratch par exemple) et les moyens mis à disposition, que ce soit en matériel ou en formation des enseignants.

#### **l. Site internet de l'école**

Mme Plouvier (prédécesseur de Mme Martin) l'avait fait vivre car elle y était très attachée, mais très vite s'était heurtée à des difficultés pour mettre en ligne des photos car il faut passer par un logiciel spécifique pour gérer les problématiques de droit à l'image.

A présent, Mme Martin met en ligne les comptes rendus des conseils d'école, mais n'a pas les moyens de faire plus. C'est une activité très chronophage et une journée de décharge par semaine, sans aide administrative, ne lui permet pas de dégager suffisamment de temps pour faire vivre le site davantage.

#### **m. Adresse mail des parents**

Les parents délégués souhaitent disposer des adresses mail des familles afin de pouvoir communiquer plus facilement.

Mme Martin met un mot dans les cahiers de liaison pour pouvoir récupérer les adresses mails des familles qui y répondront favorablement.